

**Pour les Bonnes Pratiques Agricoles
Avec le concours de METEO France**

Message du 25 juillet 2019

A retenir

Suite à la réunion du Comité sécheresse du 18 juillet, **un nouvel arrêté portant limitation provisoire de certains usages de l'eau a été pris. Il prend effet le vendredi 26 juillet à 00:00 heure.** Il introduit des restrictions supplémentaires sur l'Allier, La Loire et l'Acolin.

- L'**Allier** et la **Loire** sont placés en **alerte** : interdiction de 11h à 19h des prélèvements sur les eaux superficielles pour l'irrigation des cultures autres que maraîchères, légumières, florales et pépinières (pas d'interdiction sur les eaux profondes et les retenues collinaires).
- L'**Acolin** est placé en **alerte renforcée** : interdiction 8h-20h des prélèvements sur les eaux superficielles pour l'irrigation des cultures autres que maraîchères, légumières, florales et pépinières (pas d'interdiction sur les eaux profondes et les retenues collinaires). La situation pourrait s'aggraver d'ici 8 à 10 jours,
- la **Besbre** reste en **alerte renforcée**,
- le **Cher**, l'**Oeil** et l'**Aumance**, l'**Andelot**, la **Bouble**, le **Boublon** et le **Sichon** restent en **crise**,
- le **tour d'eau** organisé sur la **Sioule** reste d'actualité.

Retrouvez toutes les informations sur les restrictions mises en place sur notre site internet.

Station météo de Charmeil :

Date	ETM* Maïs	ETM Soja	ETM Betterave
17 juillet	5,8	5,7	6,3
18 juillet	6,0	5,9	6,5
19 juillet	5,7	5,6	6,2
20 juillet	6,1	5,9	6,6
21 juillet	6,5	7,8	7,1
22 juillet	6,6	7,9	7,2
23 juillet	7,2	8,6	7,8
ETM/jour	6,3	6,8	6,8

*mm/jour pour des maïs en floraison

Station de Montbeugny :

Date	ETM* Maïs	ETM Soja	ETM Betterave
17 juillet	5,4	5,3	5,9
18 juillet	6,3	6,2	6,9
19 juillet	5,6	5,5	6,1
20 juillet	6,2	6,0	6,7
21 juillet	6,6	7,9	7,2
22 juillet	6,3	7,6	6,9
23 juillet	8,2	9,8	8,9
ETM/jour	6,4	6,9	6,9

*mm/jour pour des maïs en floraison

INFORMATIONS CHAMBRE D'AGRICULTURE

ETM troisième décade de juillet (valeur maximum non dépassée 4 années sur 5) :

Maïs en floraison : 4,5 mm/jour

Betteraves sucrières : 4,7 mm/jour

Soja : 5,2 mm/jour

ETM première décade d'août (valeur maximum non dépassée 4 années sur 5) :

Maïs en floraison : 4,2 mm/jour

Betteraves sucrières : 4,4 mm/jour

Soja : 5,3 mm/jour

Maïs

La demande climatique est actuellement très élevée, même si le calcul des ETP par Météo France (et qui servent à estimer les ETM fournies ci-dessus) surestime un peu les besoins en cas de forte demande.

La culture est toujours dans sa phase de forte sensibilité vis-à-vis du stress hydrique. Pour limiter au maximum les pertes de rendement, il est important de limiter les situations de stress hydrique du maïs jusqu'au stade limite d'avortement des grains, soit 2 à 3 semaines après la floraison femelle.

En cas de volume limitant et/ou de restrictions d'irrigation, les travaux réalisés par Arvalis préconisent de maintenir voire d'augmenter les fréquences de retour en diminuant les quantités apportées à chaque passage (voir détail dans le message précédent et sur le site d'Arvalis <https://www.arvalis-infos.fr/irrigation-du-ma-s-comment-gerer-les-restrictions-d-eau--@/view-30436-arvarticle.html>).

Soja

Les besoins en eau des sojas sont à leur maximum et ils vont le rester tous le mois d'août. De même que pour les maïs, poursuivre l'irrigation en privilégiant un maintien de la fréquence de retours au détriment de la quantité apportée en situation de restriction.

Betterave

Les besoins des betteraves sont au plus haut. Poursuivre l'irrigation sur la culture.